

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

LE GROUPE SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

Le groupe Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Ali Ben MOHAMED et Mr Yahia ROUATBI.

BILAN CONSOLIDE **Arrêté au 31 Décembre 2014** *(Unité : en milliers de dinars)*

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>ACTIF</u>			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		181 990	142 082
Créances sur les établissements bancaires et financiers		154 537	243 385
Créances sur la clientèle		5 533 140	5 439 433
Portefeuille titres commercial	2.1	440 164	288 933
Portefeuille d'investissement	2.2	243 706	191 997
Titres mis en équivalence	2.3	90 595	104 898
Ecarts d'acquisition		2 097	4 022
Valeurs immobilisées		99 026	98 046
Actif d'impôt différé		4 071	4 586
Autres actifs		731 857	710 850
TOTAL ACTIF		7 481 183	7 228 232
<u>PASSIF</u>			
Banque centrale et C.C.P		586 309	546 767
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		495 996	406 908
Dépôts et avoirs de la clientèle		5 459 001	5 339 599
Emprunts et ressources spéciales		400 217	445 576
Passif d'impôt différé		14 949	37 495
Autres passifs		839 592	736 843
Total Passif		7 796 064	7 513 188
Intérêts Minoritaires	2.4	-55 002	-49 944
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		124 300	124 300
Réserves consolidées	2.5	-355 929	-229 110
Actions propres *	2.6	-2 859	-2 859
Résultat Consolidé	2.5	-25 391	-127 343
Total Capitaux Propres		-259 879	-235 012
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		7 481 183	7 228 232

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE
ARRETE AU 31-12-2014**

(unité : en 1000DT)

	31-12-2014	31-12-2013
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions,avals et autres garanties données	881 861	953 600
Crédits documentaires	273 059	441 028
Actifs donnés en garantie		
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 154 920	1 394 628
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financements donnés	145 735	115 647
Engagements sur titres	3 458	3 646
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	149 193	119 292
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de financements reçus		
Garanties reçues	1 254 237	1 507 747
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 254 237	1 507 747

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2014
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	397 350	352 152
PR 2	Commissions (en produits)	60 663	60 697
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	34 147	30 669
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	14 472	10 433
	Total Produits d'Exploitation Bancaire	506 632	453 951
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	-254 602	-210 997
CH 2	Commissions encourues	-4 917	-4 273
CH 3	Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	-323	-352
	Total Charges d'Exploitation Bancaire	-259 842	-215 622
PRODUIT NET BANCAIRE		246 790	238 329
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-105 167	-221 784
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-6 418	-14 603
PR7	Autres produits d'exploitation	33 224	22 386
CH6	Frais de personnel	-125 132	-114 287
CH7	Charges générales d'exploitation	-47 363	-30 967
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-7 574	-7 788
CH8	Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-4 316	4 854
RESULTAT D'EXPLOITATION		-15 956	-123 860
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	2 512	-399
CH11	Impôt sur les bénéfices	-16 260	-8 536
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-29 704	-132 795
PR 9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-29 704	-132 795
PR 9/CH10	Intérêts minoritaires dans le résultat	2.4	-4 313
PART DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES		0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE AVANT MODIFICATION COMPTABLE		2.5	-25 391
Effet de la modification comptable			-438 297
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION COMPTABLE		2.5	-571 092

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2014
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	512 775	429 127
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-257 877	-227 684
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	8 797	8 487
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-209 788	-405 800
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle	132 074	-320 741
Acquisitions/cessions des titres de placement	-127 251	-19 717
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	-127 888	-128 439
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	48 576	-68 830
Impôts sur les sociétés payés	-2 222	-2 420
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation	-22 804	-736 017
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement	11 390	9 707
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement	-49 749	-6 626
Acquisitions / cessions des immobilisations	-7 606	-8 543
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	-45 965	-5 462
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>		
Emissions d'actions	0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales	-28 427	-43 061
Dividendes versés	-703	-1 140
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	-29 130	-44 201
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-97 899	-785 680
Ajustement suite au variation du périmètre		
Liquidités et équivalents en début de la période	-420 267	365 413
Liquidités et équivalents en fin de la période	-518 166	-420 267

1. STB BANK (société Mère)	99,43%	99,43%	0,00%	I-G	I-G	99,43 %	99,43 %	0,00%	C.E
2. STB INVEST	99,01%	99,01%	0,00%	I-G	I-G	98,24 %	98,24 %	0,00%	C.E
3. SOFI ELAN SICAF	59,40%	59,39%	0,01%	I-G	I-G	57,85%	57,84%	0,01%	C.E
4. STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%	I-G	I-G	91,28%	91,28%	0,00%	C.E
5. STB FINANCE	96,70%	96,70%	0,00%	I-G	I-G	93,01%	93,01%	0,00%	C.E
6. STB SICAR	99,51%	99,51%	0,00%	I-G	I-G	85,38 %	85,38 %	0,00%	C.E
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,91%	99,91%	0,00%	I-G	I-G	97,84%	97,84%	0,00%	C.E
8. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	99,99%	99,99%	0,00%	I-G	I-G	99,36 %	99,36 %	0,00%	C.E
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%	I-G	I-G	49,72 %	49,72 %	0,00%	N.C
10. SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%	I-G	I-G	67,41 %	67,41 %	0,00%	C.E
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%	I-G	I-G	96,28 %	96,28 %	0,00%	C.E
12. BFT	78,80%	78,77%	0,03%	I-G	IG	78,31%	78,28 %	0,03%	N.C
13. SICAV L'INVESTISSEUR	73,44%	70,70%	2,74%	M-E	M-E	72,40%	69,70%	2,7%	C.E
14. SICAV L'AVENIR	98,66%	98,68%	0,02%	M-E	M-E	95,77%	95,81%	-0,04%	C.E
15. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE « B.A.T »	30,00%	30,00%	0,00%	M-E	M-E	29,83 %	29,83 %	0,00%	N.C
16. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	43,42%	43,42%	0,00%	M-E	M-E	43,17 %	43,17 %	0,00%	N.C
17. STE EL WEAFAK LEASING	31,38%	31,57%	0,19%	M-E	M-E	30,02%	29,98%	0,04%	C.E
18. S.T.C.V VERITAS	27,06%	27,06%	0,00%	M-E	M-E	26,91 %	26,91 %	0,00%	C.E
19. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%	M-E	M-E	24,86 %	24,86 %	0,00%	C.E
20. S.E.D SOUSSE NORD	24,92%	24,92%	0,00%	M-E	M-E	24,78 %	24,78 %	0,00%	N.C
21. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	21,64%	21,64%	0,00%	M-E	M-E	21,16 %	21,16 %	0,00%	C.E
22. S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	20,00%	0,00%	M-E	M-E	19,89%	19,89%	0,00%	C.E

- I-G : consolidation par intégration globale ;
- M-E : consolidation par mise en équivalence ;
- (-): Voir tableau Variation du périmètre du groupe STB (2014-2013) ;

1.2.2. Variation du Périmètre de consolidation du groupe STB (2014-2013)

Le périmètre de consolidation du groupe STB arrêté au 31/12/2014 a connu les variations suivantes par rapport à l'exercice précédent :

Sociétés sortantes de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2014

<i>Dénomination sociale</i>	<i>% d'intérêt (2013)</i>	<i>Motifs de Sortie en (2014)</i>
1. SIDCO-SICAR	32,07%	<i>Bien qu'elle soit consolidable la filiale est exclue de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2014 par ce qu'elle n'a pas communiqué la liasse de consolidation dans les délais impartis.</i>
2. SMT (MAISON BLANCHE)	38,68 %	<i>Bien qu'elle soit consolidable la filiale est exclue de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2014 par ce qu'elle n'a pas communiqué la liasse de consolidation dans les délais impartis.</i>
3. SICOAC	23,44 %	<i>Filiale cédée en 2014</i>

La liste des sociétés exclues du périmètre de consolidation ainsi que les motifs d'exclusion est présentée en annexe 1 de ces notes.

1.2.3. Méthode de consolidation

⇒ **Les sociétés consolidées par intégration globale**

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

⇒ **Les sociétés mises en équivalence**

Les sociétés mises en équivalence sont les filiales de la banque dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".
- Eliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif.

Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

1.3.2. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

NOTE 2 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

2.1. Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2014 un total de 440 164 MDT contre 288 933 MDT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	395 174	215 475
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	44 990	73 458
TOTAL	<u>440 164</u>	<u>288 933</u>

2.2. Portefeuille titre d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2014 un total de 243 706 MDT contre 191 997 MDT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	160 043	122 806
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	83 663	69 191
TOTAL	<u>243 706</u>	<u>191 997</u>

2.3. Titres mis en équivalences

Au 31 décembre 2014, le total de cette rubrique présente un solde de 90 595 MDT contre 104 898 MDT au 31 décembre 2013, et se détaille comme suit :

Société Mis en Equivalences	2014	2013
1. SICAV L'INVESTISSEUR	1 033	991
2. SICAV L'AVENIR	1 272	1 242
3. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	914	941
4. SICOAC	-	2 933
5. STCV VERITAS	1 504	1457
6. UNION TUNISIENNE DE BANQUE «U.T.B »	22 433	37 338
7. STE EL WEAFAK LEASING	13 294	12 744
8. SONI BANK	34 129	28 078
9. EL FEJJA	5 636	4 928
10. MAISON DU BANQUIER	1 048	1 079
11. SED SOUSSE NORD	9 332	9 385
12. SIDCO SICAR	-	3 782
TOTAL	<u>90 595</u>	<u>104 898</u>

2.4. Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2014, le total de cette rubrique s'élève à - 55 002 MDT contre - 49 944 MDT au 31 décembre 2013, et se détaille comme suit :

Société	31/12/2014			31/12/2013		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
1. S.T.B	116	- 1 149	- 1 033	- 621	- 586	- 1 207
2. STB INVEST	6	602	608	-1	609	608
3. SOFI ELAN SICAF	134	3 178	3 312	69	3280	3 349
4. S.T.B MANAGER	33	62	95	46	54	100
5. STB FINANCE	-24	435	411	-96	566	470
6. S.T.B SICAR	59	224	283	-80	213	133
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	- 121	- 175	-296	-58	- 92	- 150
8. S.T.R.C	- 155	-145	-300	23	- 142	- 119
9. GENERALE DES VENTES	- 53	1 174	1 121	600	672	1 272
10. STE ED DKHILA	71	2 528	2 599	- 577	3112	2 535
11. ACTIVHOTELS	- 59	- 111	- 170	-12	- 9	-21
12. BFT	- 4 319	- 57 313	- 61 632	- 4 745	- 52 169	-56 914
TOTAL	<u>(4 312)</u>	<u>(50 690)</u>	<u>(55 002)</u>	<u>(5 452)</u>	<u>(44 492)</u>	<u>(49 944)</u>

2.5. Réserves et Résultat Consolidés

Au 31 décembre 2014, le résultat consolidé, s'est situé à - 25 391 MDT contre - 127 343 MDT au 31 décembre 2013. Par ailleurs, les réserves consolidées s'élèvent à la même date à - 355 929 MDT.

Société Consolidée		Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
		2014	2 013	2014	2013
◊ SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT		<u>-387 126</u>	<u>-265 725</u>	<u>-20 870</u>	<u>-132 198</u>
1	STB	-165 247	-71 440	24 895	-113 892
2	STB INVEST	13 412	13 778	37	-57
3	SOFI ELAN SICAF	1 586	1 621	185	95
4	STB MANAGER	634	553	350	481
5	STB FINANCE	3 835	4 179	-318	-1 279
6	STB SICAR	923	857	345	-466
7	IMMOB.DE.L'AVENUE	- 6 280	- 2 527	- 5 463	-2 617
8	STRC	-22 845	-22 430	- 23 879	3 551
9	LA GENERALE DES VENTES	-817	-1 313	-52	594
10	ED DKHILA	1 560	2 768	148	-1 194
11	ACTIVHOTELS	-3 467	-251	- 1 522	-308
12	BFT	-210 420	-191 520	-15 596	-17 106
◊ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE		<u>31 197</u>	<u>36 615</u>	<u>- 4 521</u>	<u>4 855</u>
13	SICAV L'INVESTISSEUR	165	222	69	-29
14	SICAV L'AVENIR	-41	2	57	-7
15	BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE		-6	-26	-176
16	SICOAC	-	2 165	-	246
17	STCV VERITAS	943	907	447	436
18	UNION TUNISIENNE DE BANQUE « UTB »	4 542	9 004	-11 467	- 1223
19	STE EL WEFAK LEASING	2 952	1 720	648	619
20	SIDCO SICAR	-	547	-	-158
21	SONI BANK	20 983	15 507	4 959	4 383
22	MAISON BLANCHE	-	- 1 929	-	- 89
23	EL FEJJA	1 353	1 169	752	695
24	MAISON DU BANQUIER	305	317	40	58
25	SED SOUSSE NORD	-5	6990	-	100
TOTAUX		<u>(355 929)</u>	<u>(229 110)</u>	<u>(25 391)</u>	<u>(127 343)</u>

2.6. Rachats des actions propres par des sociétés du groupe :

Au 31 décembre 2014 Ce poste affiche un solde de 2 859 MDT; Il renferme les rachats d'actions effectués par la société consolidante.

Annexe I

Liste des Sociétés Normalement Consolidables, mais exclues de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2014
conformément aux dispositions de la NCT n°35

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
1	SKANES PALACE	6 195 000	99.76%	En liquidation.
2	AFRICA SOUSSE	9 800 000	96.94%	En liquidation.
3	STE ANONYME DE CONSTR. ELECTROMECHANQUES "SACEM"	5 174 000	85.94%	En liquidation.
4	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)	3 540 000	70.28%	En veillesse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
5	STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUDIOV."STDCA"	10 000	50%	En liquidation.
6	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM "HOTEL NOUR EL AIN"	2 299 500	49.66%	En liquidation.
7	STE RAMLA TOZEUR	5 947 800	47.88%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
8	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA	4 259 840	42.68%	Au 31 décembre 2014, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
9	ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	2 555 000	46.81%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement
10	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"	3 429 000	45.29%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
11	CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"	770 000	39.61%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement.
12	STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"	1 523 000	41.96%	Au 31 décembre 2014, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.

13	STE D'ACTIVITE TQUE "HOTEL ZODIAC"	4 637 000	37.44%	Au 31 décembre 2014, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
14	STE HOTEL BYZANCE	2 675 000	35.07%	Au 31 décembre 2014, la STB compte céder la filiale dans un avenir proche.
15	EL MARASSI	1 380 000	34.78%	En liquidation.
16	Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen"JERBA MARITIM	4 087 500	36.70%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
17	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)	2 059 000	31.03%	En liquidation.
18	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"	1 000 000	30%	En liquidation.
19	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS	250 000	30%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
20	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"	1 015 000	28.33%	En liquidation.
21	CIE TQUE ARABE "CTA" (MARINA MONASTIR)	15 098 120	28%	Au 31 décembre 2014, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
22	STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"	3 520 000	25%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
23	STE COND. IMPR. & PUBLICITE "CIP"	532 525	26.24%	En liquidation.
24	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE	1 000 000	25%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
25	STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"	200 000	25%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
26	STE HOTEL YOUNES	3 987 000	24.76%	Au 31 décembre 2014, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
27	STE HOT ET DE DEV TQUE "HOTEL DREAMS BEACH"	3 182 000	24.58%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
28	STE HOTELIERE "BEL AIR"	5 423 510	23.97%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
29	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR	6 236 055	23.56%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
30	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI "SOCIK"	200 000	22.50%	Au 31 décembre 2014, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
31	STE DES IND. METALLURGIQUES	2 025 000	21.47%	En liquidation.

	"SIMET"			
32	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS	4 319 000	21%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
33	S.H.T. LES BERGES 2000 "Hôtel l'Atrium"	1 375 000	20.18%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
34	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL	2 150 000	20%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
35	STE DE DEVPT DU TOUR.SAHARIEN « PALMYRE »	8 808 500	26.86%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
36	DUNES DE NEFZAEQUA	2 868 400	22.87%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
37	STE HOTELIERE « DAR DHIAFA »TROPICANA CLUB	2 550 000	31.26%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.
38	STB MOYEN GENERAUX	500 000	30.00%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.
39	SIDCO SICAR	16 226 080	19.60%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.
40	SMT MAISON BLANCHE	3 640 000	39.01%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés du Groupe de la Société Tunisienne de Banque -STB- arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la Société Tunisienne de Banque-STB-, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres négatifs de 259 879 KDT (part du Groupe), y compris un résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 25 391 KDT.

2. Responsabilité de la Direction

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés du Groupe -STB- conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne permettant la préparation et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques en vue de s'assurer que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation des méthodes et des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Justification de l'opinion avec réserves

4-1. Nos travaux d'audit ont été limités par :

- L'absence des états financiers audités au 31 décembre 2014 des deux filiales : la Générale des Ventes "GEVE" et la Banque Franco-Tunisiennes "BFT" et de trois sociétés mises en équivalence : La Banque d'Affaires de Tunisie "BAT", Tunisian Foreign Bank "ex-UTB" et la Société d'Etude et Développement-Sousse Nord.

Ainsi, les travaux d'élimination et de mise en équivalence ont été effectués sur la base des liasses de consolidation préparées par ces sociétés du Groupe.

Il y a lieu de signaler à ce niveau que les états financiers audités pour l'exercice 2013 de la Banque Franco-Tunisienne -BFT-, détenue par la société mère à concurrence de 78,18%, affichent des capitaux propres négatifs de 264 180 KDT. Ces états financiers ont fait l'objet d'un avis défavorable de la part des commissaires aux comptes, au 31 décembre 2013, en raison de l'incertitude significative qui pèse sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la BFT.

- Comme il est indiqué dans la note aux états financiers n°1.2, le périmètre de consolidation a été limité à 22 entreprises. Quarante entreprises ont été exclues du périmètre de consolidation pour les motifs suivants :
 - (i). Quatre entreprises n'ont pas fait l'objet de consolidation pour non-communication des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 ;
 - (ii). Trente-six entreprises qui doivent être incluses dans le périmètre de consolidation ont été exclues pour diverses raisons qui n'ont pas pu être vérifiées lors de nos travaux d'audit.

Par conséquent, les conclusions d'audit relatives aux états financiers des sociétés ci-dessus énoncées ainsi que l'introduction, au périmètre de consolidation des quarante sociétés exclues au 31 décembre 2014, pourraient modifier d'une manière significative les états financiers du Groupe.

- L'absence d'une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et audités par un commissaire aux comptes légalement habilité pour plusieurs relations de la société mère qui présentent des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25 000 KDT, et de 5 000 KDT, tel que prévus par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.
- L'absence d'un inventaire physique des "garanties reçues" par la société mère en couverture des risques encourus sur sa clientèle ainsi que l'indisponibilité de documentation justifiant la valeur retenue de certaines garanties réelles, notamment des rapports d'expertise conformément à la réglementation en vigueur.

Ainsi, les conclusions des travaux d'un inventaire physique des "garanties reçues" et la prise en compte des données financières pour l'évaluation du risque encouru sur certaines relations pourraient avoir un impact significatif sur le résultat et sur les capitaux propres du Groupe.

4-2. Le traitement des créances vendues par la société mère à sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances " STRC ", s'est limité à l'élimination du solde du compte courant associé au 31 décembre 2014, et l'intégration du solde de ces créances telles qu'elles apparaissent au niveau des comptes de la "STRC".

Aucun traitement d'homogénéisation n'a été opéré pour ramener ces créances à leur valeur nominale par la reconstitution de l'encours brut consolidé ainsi que les provisions et les agios réservés correspondants, et après élimination des résultats de cession interne.

4-3. Les soldes comptables des engagements figurant au niveau des rubriques AC3 " Créances sur la clientèle ", AC7 " Autres actifs " et HB " Engagements hors bilan " dépassent le solde des engagements détaillés au niveau de la base de gestion des crédits de la société mère pour un montant net de 24 037 KDT. Cet écart positif, n'est pas encore justifié par les structures de la société mère et n'a pas fait l'objet de provisions.

4-4. L'état des engagements hors bilan de la société mère, arrêté au 31 décembre 2014, qui fait apparaître des engagements donnés et reçus d'une valeur respective de 1 272 871 KDT,

et 1 308 729 KDT, est établi d'une manière extra-comptable sur la base des inventaires physiques préparés par les structures internes de la STB.

Nous ne pouvons pas par conséquent, nous assurer de l'exhaustivité des engagements donnés et/ou reçus du Groupe.

4-5. La société mère n'a pas encore mis en place une comptabilité autonome tenue en devises pour la comptabilisation de ses opérations effectuées en monnaies étrangères, et ce, contrairement aux dispositions de la NCT 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires. Cette situation ne permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur les actifs, les passifs et les capitaux propres du Groupe.

4-6. Les rubriques : « *Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT* », « *Créances sur les établissements bancaires et financiers* » et « *Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers* », comportent des suspens se rapportant principalement aux comptes BCT dinars, BCT Devises et correspondants devises.

Par ailleurs, les rubriques « *Autres actifs* » et « *Autres passifs* » comportent, d'une part, des soldes figés qui totalisent respectivement 8 670 KDT, et 12 258 KDT, et d'autre part, des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises) et aux comptes liés à la télé-compensation.

Les travaux de justification et d'apurement de ces suspens qui se rapportent aux comptes de la société mère, ne sont pas encore achevés à la date de ce rapport. L'impact des résultats de ces travaux sur les actifs, les passifs, les capitaux propres et le résultat de l'exercice du Groupe ne peut être actuellement cerné avec précision.

4-7. Les créances de la société mère garanties et prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application de l'article 25 de la loi de finances pour l'année 1999, présentent, au 31 décembre 2014, une valeur comptable de 52 814 KDT, alors que leur juste valeur est estimée à 40 957 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par le paragraphe 07 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus.

Ainsi, la moins-value non constatée par la société mère est de l'ordre de 11 857 KDT.

4-8. Les capitaux propres du Groupe -STB- comportent des « *Réserves pour fonds social* » de la société mère s'élevant au 31 décembre 2014, à 7 724 KDT, alors que les encours des prêts sur fonds social totalisent 19 798 KDT, soit une différence non justifiée de 12 074 KDT.

4-9. Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises, les résultats de l'inventaire physique des immobilisations corporelles et incorporelles de la société mère n'ont pas été rapprochés avec les données comptables correspondantes au 31 décembre 2014.

Nous ne pouvons pas par conséquent nous assurer de l'existence et de l'exhaustivité des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan de la société mère et dont le solde comptable net s'élève au 31 décembre 2014, à 84 084 KDT.

4-10. Contrairement aux dispositions du paragraphe 30 de la norme comptable tunisienne n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements de crédit, les notes qui nous ont été communiquées et relatives au bilan consolidé ne comportent pas les informations nécessaires sur toutes les rubriques significatives.

De même, le Groupe -STB- n'a pas procédé à l'établissement des notes sur les engagements hors bilan, sur l'état de résultat et sur l'état des flux de trésorerie consolidés.

Opinion avec réserves

A notre avis et sous réserve de ce qui a été mentionné aux paragraphes 4.1 à 4.10, les états financiers consolidés ci-joints, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe -STB- ainsi que le résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus mentionnée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 5-1.** Les actifs du Groupe comportent des engagements de l'ordre de 801 180 KDT, envers des entreprises publiques, dont 279 251 KDT, non couverts par une garantie de l'Etat. Certaines de ces entreprises publiques connaissent des difficultés financières à l'instar de la Société Tunisienne de Sidérurgie "El Fouladh".

Les engagements "d'El Fouladh" s'élevant au 31 décembre 2014, à 33 180 KDT, ont été déclassés à cette même date parmi les actifs préoccupants (classe 3) au sens de l'article 8 de la circulaire de la BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements. A ce titre la provision correspondante est de 50% du risque encouru.

La société mère a toutefois gardé une provision sur la totalité du risque encouru et correspondant aux actifs compromis (Classe 4), soit 28 189 KDT.

- 5-2.** De même, la société mère a procédé au déclassement des engagements de la société TOPIC de 25 572 KDT parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire de la BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

La société mère a toutefois maintenu la provision constatée au 31 décembre 2013 et calculée sur la base d'une classification des engagements de la société TOPIC parmi les actifs préoccupants (classe 3), soit 12 785 KDT.

- 5-3.** Les capitaux propres du Groupe -STB- comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 000 KDT, constituée en vertu de la loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012, et objet d'une convention conclue entre l'Etat Tunisien et la société mère en date du 09 octobre 2012. Ce montant est remboursable après cinq années de la date de signature de la convention susvisée et après rétablissement de l'équilibre financier de la STB au sens de l'article 4 de la même convention.

6. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de notre vérification, et à l'exception des éléments ci-dessus énoncés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe de la « Société Tunisienne de Banque » arrêtés au 31 décembre 2014.

Tunis, le 18 mai 2015

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ GEM
Ali BEN MOHAMED**

**P / le Groupement ABC – FINACO
Yahia ROUATBI**